



Les 10 écoterritoires

La forêt de Senneville



Caractéristiques écologiques

Ce territoire, situé sur le pourtour de l'arboretum Morgan, se caractérise par la dominance de peuplements forestiers matures et par la présence de plusieurs milieux humides (marais et marécages arborescents) et de quelques ruisseaux. Ces espaces naturels abritent des espèces floristiques rares et contribuent à maintenir la plus grande forêt sur le territoire de Montréal (près de 300 hectares). On y dénombre des peuplements forestiers rares comme des hêtraies, des chênaies rouges et des prucheraies dont certains pourraient être désignés comme écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) par le ministère des Ressources naturelles (MRN). De par son envergure et sa diversité, cette forêt constitue l'habitat privilégié d'une grande variété d'espèces d'oiseaux forestiers dont les rapaces.

Objectifs de conservation et d'aménagement

- Préserver la biodiversité et l'intégrité des paysages forestiers.
- Prévoir des liens fauniques entre le lac des Deux Montagnes, la forêt de Senneville, l'Écomusée et le parc agricole du Bois-de-la-Roche sans compromettre le caractère privé des propriétés en rive.
- Préserver les lacs au nord de l'Écomusée en raison de leur rareté sur le territoire et de leur potentiel d'habitats fauniques.





Le corridor écoforestier de la rivière à l'Orme



Caractéristiques écologiques

Ce territoire comprend cinq ensembles de milieux naturels présentant une grande biodiversité : le bois Angell au sud de l'autoroute 40, le bois de Sainte-Anne-de-Bellevue à l'ouest de la rivière à l'Orme, les deux espaces forestiers matures situés aux deux extrémités du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme et les basses terres à l'embouchure de la rivière à l'Orme. Ces ensembles se caractérisent par des mosaïques végétales constituées de peuplements forestiers matures et jeunes, de friches, de marais, de marécages et des cours d'eau. Ils abritent plusieurs espèces floristiques rares et représentent des habitats pour notamment trois espèces animales à statut précaire : la buse à épaulettes, l'épervier de Cooper et la couleuvre brune. L'importance des espaces boisés matures et la présence de friches à proximité favorisent la présence de populations de rapaces. La véronique Mouron d'eau est particulièrement rare au Québec et se retrouve dans la rivière à l'Orme. Ce territoire englobe l'ensemble de la rivière à l'Orme et ses principaux tributaires. Le couloir forestier en bordure de la rivière à l'Orme sert de lien stratégique pour la faune et la flore des trois parcs-nature (l'Anse-à-l'Orme, Bois-de-la-Roche et Cap-Saint-Jacques).

Le bois Angell renferme huit espèces de plantes rares et le quart de sa superficie, qui est dominée par des érablières sucrières à caryer cordiforme, a été désigné écosystème forestier exceptionnel (EFE) par le MRN. Le bois de Sainte-Anne-de-Bellevue comprend des peuplements forestiers rares représentés par une bétulaie jaune et des cédrières. Ces dernières constituent des habitats fauniques de grande valeur pour le cerf de Virginie et pour les rapaces.

Objectifs de conservation et d'aménagement

- Créer un corridor écologique viable d'une grande biodiversité autour de la seule rivière intérieure de l'île de Montréal.
- Créer un corridor récréatif de la gare Beaurepaire jusqu'au parc-nature du Cap-Saint-Jacques et au parc agricole du Bois-de-la-Roche.
- Maintenir le régime hydrique et améliorer la qualité de l'eau de la rivière à l'Orme.
- Consolider les limites des parcs-nature de l'Anse-à-l'Orme et du parc agricole du Bois-de-la-Roche par la conservation de milieux naturels de grand intérêt écologique sur leur pourtour.

Le corridor écoforestier de l'Île Bizard



Caractéristiques écologiques

Ce territoire se caractérise par des réseaux de milieux humides importants (marais et marécages) reliés par des cours d'eau et des peuplements forestiers terrestres matures. Ces espaces naturels abritent plusieurs plantes rares et constituent des habitats de grand intérêt pour l'herpétofaune (amphibiens et reptiles), la sauvagine et les oiseaux forestiers. Les milieux humides sont particulièrement abondants au sud-ouest de l'Île-Bizard dans le secteur de la pointe Théorêt et au nord du parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard. La valeur écologique élevée du secteur de la pointe Théorêt a amené la Communauté urbaine de Montréal (CUM) à retenir ces espaces pour agrandir éventuellement le parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Le secteur au nord du parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard se caractérise par d'importants terrains en friche servant d'aire d'alimentation aux oiseaux de proie nichant dans le parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard. On retrouve également dans ce secteur des cédrières qui sont utilisées par le cerf de Virginie en hiver.

L'escarpement au sud du parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard est dominé par des érablières sucrières centenaires de grande valeur qui comptent cinq espèces floristiques rares. Les érablières de cette partie de la forêt protègent en fait le réseau de milieux humides de ce parc-nature. Ces peuplements forestiers sont susceptibles d'être utilisés par deux espèces de rapaces à statut précaire qui nichent dans le parc-nature : la buse à épaulettes et l'épervier de Cooper. L'érablière à érable noir, située au nord-ouest du parc-nature, est un peuplement très rare sur le territoire de Montréal et peu commun au Québec. Elle a été désignée écosystème forestier exceptionnel (EFE) par le MRN. On y dénombre sept espèces floristiques à statut précaire. La couleuvre brune (espèce à statut précaire) fréquente les terrains en friche du parc-nature situés à proximité de l'érablière à érable noir.

Objectifs de conservation et d'aménagement

- Préserver des écosystèmes viables et diversifiés autour de milieux humides et de peuplements forestiers de très grande valeur écologique et situés dans des territoires en développement.
- Consolider les limites des parcs-nature du Cap-Saint-Jacques et du Bois-de-l'Île-Bizard par la conservation de certains milieux naturels d'intérêt écologique intrinsèque ou jouant un rôle déterminant en termes d'habitats fauniques.
- Créer un corridor écologique et récréatif entre la Pointe Théorêt (extension du parc-nature du Cap-Saint-Jacques), le lac des Deux Montagnes et le parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard.
- Conserver une superficie importante de milieux naturels au nord du parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard répondant aux exigences de la faune (notamment les rapaces et le cerf de Virginie).





Les rapides du Cheval Blanc



Caractéristiques écologiques

Le secteur des rapides du Cheval Blanc se caractérise par des rives boisées, un littoral dominé par une prairie humide continue à phalaris roseau et une concentration de milieux humides correspondant surtout à de grandes érablières argentées (marécages arborescents) en lien avec la rivière des Prairies. Ces milieux constituent des habitats de reproduction de grande valeur pour les poissons, l'herpétofaune et la sauvagine. Ils servent également d'aires d'alimentation pour le grand héron et d'autres oiseaux de rivage. Ces milieux riverains et humides ainsi que les espaces terrestres (friches et bois) abritent plusieurs espèces floristiques rares. L'une de ces espèces, l'aigremoine pubescente, n'avait pas été observée au Québec depuis 50 ans.

Les érablières argentées de ce territoire sont les plus importantes de toutes celles situées en bordure de la rivière des Prairies.



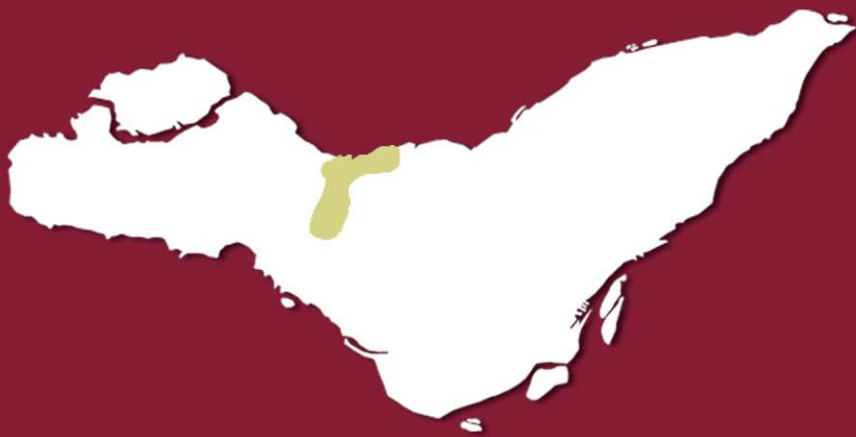
Aigremoine pubescente



Objectifs de conservation et d'aménagement

- Préserver un écosystème viable autour d'un site panoramique unique sur la rivière des Prairies offrant un potentiel en termes de parc d'envergure régional.
- Préserver la grande biodiversité faunique et floristique du secteur tout en maximisant l'accessibilité aux rives.
- Maintenir un lien entre les zones de conservation et les trois parcs riverains actuels (parc de l'île Roxboro, parc du Cheval Blanc et parc des Arbres).

La coulée verte du ruisseau Bertrand



Caractéristiques écologiques

Ce territoire comprend l'ensemble des rives du ruisseau Bertrand entre l'amont du cours d'eau et le parc-nature du Bois-de-Liesse. La partie amont du ruisseau sillonne à travers un marécage et des marais dans le secteur du parc industriel de Dorval. À la tête du ruisseau, sur les terrains du Technoparc de Saint-Laurent, on trouve un espace naturel composé d'un petit étang bordé de marais et de marécages arbustifs et d'une hêtraie mature considérée comme un peuplement rare sur le territoire. Le ruisseau et les milieux humides (marais, marécages et étangs) sont utilisés par les poissons (cyprinidés), la sauvagine (lors des migrations), l'herpétofaune, le castor et le rat musqué.

Au sud du parc-nature, on observe un espace boisé de grand intérêt écologique qui se compose de différents types de peuplements matures représentatifs de la région de Montréal (éablière sucrière à hêtre, éablière sucrière à caryer, éablière argentée) et d'un peuplement forestier très rare (éablière sucrière à érable noir). Ces peuplements abritent des espèces floristiques rares et sont susceptibles d'être utilisés par deux espèces de rapaces à statut précaire qui ont été observées dans le parc-nature : l'épervier de Cooper et la buse à épaulettes.

Objectifs de conservation et d'aménagement

- Contrôler la qualité et la quantité de l'eau du ruisseau Bertrand.
- Rediriger les eaux de drainage des terrains du Technoparc de l'arrondissement Saint-Laurent vers le ruisseau Bertrand.
- Réaliser des travaux d'aménagement et de mise en valeur de milieux naturels afin de recréer un écosystème autour d'un ruisseau entre les terrains de l'aéroport et le parc-nature du Bois-de-Liesse.
- Consolider les limites du parc-nature du Bois-de-Liesse en incluant les peuplements forestiers d'intérêt écologique au sud du parc-nature.
- Prévoir un lien vert entre le lac Saint-Louis et le parc-nature du Bois-de-Liesse.





Les sommets et les flancs du mont Royal



Caractéristiques écologiques

Les sommets et les flancs du mont Royal possèdent une grande valeur paysagère et écologique. Les bois qui les composent sont majoritairement des peuplements matures et centenaires dominés par des chênaies rouges et des érablières sucrières à chêne rouge ou à caryer cordiforme. Les chênaies sont des peuplements forestiers rares à Montréal et sont concentrés sur le mont Royal. Ces bois ont préservé leur intégrité écologique et constituent des habitats de reproduction importants pour la faune ailée et abritent des plantes rares.

Objectifs de conservation et d'aménagement

- Mettre à jour le plan de mise en valeur du mont Royal en y intégrant notamment les objectifs liés à la gestion écologique comme celle appliquée actuellement dans les parcs-nature.
- Préserver la valeur emblématique des sommets et des flancs verts de la montagne.
- Protéger les espaces forestiers constitués de trois strates végétales (herbacée, arbustive et arborescente) sur les sommets et les flancs en tant que lieux d'alimentation et de nidification pour une grande diversité d'oiseaux.
- Apporter une attention particulière à la préservation des peuplements forestiers exceptionnels sur le flanc nord de la montagne, rares vestiges de la forêt originelle du mont Royal.
- Maximiser les vues et les possibilités de contact avec la nature sur tout le pourtour de la montagne.
- Favoriser les liens verts entre les îlots naturels situés sur les trois sommets à l'intérieur comme à l'extérieur des parcs existants.
- Préserver le couloir boisé qui encadre la voie Camillien-Houde.

La coulée verte du ruisseau De Montigny



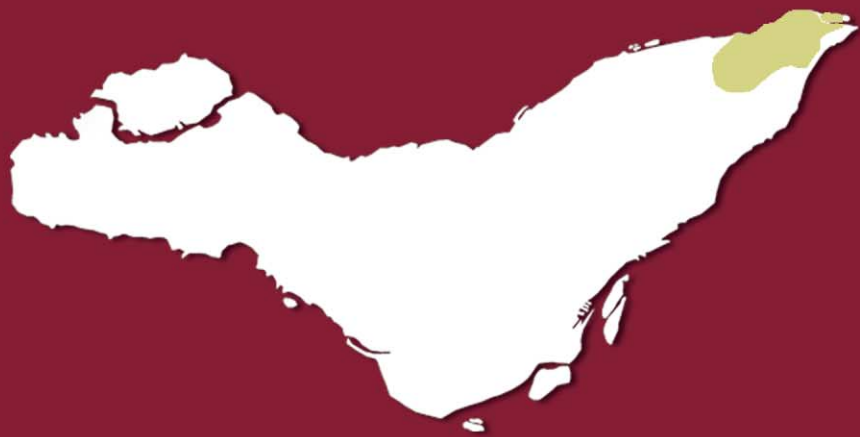
Caractéristiques écologiques

La coulée verte du ruisseau De Montigny est un paysage naturel unique à Montréal. Ce ruisseau coule directement sur le roc calcaire créant ainsi de nombreuses cascades et une chute spectaculaire. Ses rives sont dominées par des frênaies rouges matures et jeunes. Les quatre îles en face du ruisseau (Boutin, Rochon, Lapière et Gagné) sont presque entièrement inondables lors de la crue printanière et constituent des habitats de reproduction pour les poissons, le rat musqué, l'herpétofaune et les canards, de même que des aires d'alimentation du grand héron. Des plantes rares y ont été inventoriées. Ces îles constituent un des rares endroits naturels peu perturbés dans la partie est de l'île de Montréal et offrent un potentiel élevé d'interprétation.

Objectifs de conservation et d'aménagement

- Préserver un écosystème viable autour de ce ruisseau exceptionnel situé dans un secteur de la ville fortement urbanisé et carencé en espaces naturels.
- Préserver la grande biodiversité des îles Boutin, Rochon, Lapière et Gagné en permettant des activités récréatives compatibles avec la protection des milieux naturels.
- Assurer un volume d'eau adéquat et de qualité au ruisseau De Montigny.
- Créer un parc linéaire qui permet de mettre en réseau un territoire s'étendant de la rivière des Prairies jusqu'au lac de rétention d'Anjou.





La trame verte de l'Est



Caractéristiques écologiques

Ce territoire comprend les peuplements forestiers matures le long de l'autoroute 40 (jouant notamment un rôle d'écran visuel) et ceux du pourtour du Bois-de-la-Réparation du parc-nature de Pointe-aux-Prairies. Ces espaces boisés constituent des refuges pour plusieurs plantes rares dont l'orme liège. Le Bois-de-la-Réparation est actuellement en étude pour être désigné comme écosystème forestier exceptionnel (EFE).



Ce territoire englobe également les parties amont et centrale du ruisseau Pinel qui se caractérisent par des marais et de jeunes bois. Il comprend aussi les milieux humides et les bois localisés aux limites du parc-nature de la Pointe aux Prairies, plus précisément ceux situés à la tête de la Coulée Grou et au sud du bois de l'Héritage. Ces espaces naturels sont les habitats recherchés par l'herpétofaune et la faune ailée. Le cerf de Virginie utilise les milieux humides et les champs au sud du bois-de-la-Réparation. La population de cerfs dans ce secteur est estimée à une quinzaine d'individus.

L'île Bonfoin, située à l'extrémité est de l'île de Montréal, fait aussi partie de ce territoire. Cette île dominée par des prairies herbacées et son marais central représente un habitat de reproduction pour les poissons et la sauvagine. Son littoral abrite des plantes rares.

Objectifs de conservation et d'aménagement

- Suppléer à la carence d'espaces naturels dans l'est de l'île de Montréal.
- Préserver la biodiversité en protégeant les quelques milieux naturels d'intérêt écologique encore présents.
- Maximiser la connexion et l'accessibilité des espaces naturels pour la population et la faune.
- Consolider les limites du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies.
- Assurer une alimentation d'eau adéquate au ruisseau Pinel, à la Coulée Grou et aux marais de tête ainsi qu'une eau de qualité.
- Conserver les bois le long de l'autoroute 40 comme protection antibruit et comme élément de qualité visuelle d'un milieu fortement industrialisé, qui constitue une porte d'entrée sur Montréal.



Les rapides de Lachine



Caractéristiques écologiques

Le secteur des rapides de Lachine correspond à un site naturel unique à l'échelle du Québec. Il sert de site de reproduction pour un très grand nombre d'espèces de poissons (frayères en eaux calmes et en eaux vives) et d'espèces d'oiseaux aquatiques (sternes, canards et hérons). Les îles au centre des rapides sont des refuges pour plusieurs plantes menacées et vulnérables et constituent des sites de nidification pour les canards et les hérons. L'île aux hérons abrite une héronnière mixte utilisée par le bihoreau gris, le grand héron et la grande aigrette. Cette héronnière est la première en importance au Québec pour le bihoreau gris et la deuxième pour le grand héron. Les îles au centre des rapides et le parc des Rapides dans l'arrondissement LaSalle font partie du refuge d'oiseaux migrateurs de l'Île-aux-hérons et sont en voie de devenir également un refuge faunique.

La Saulaie du parc des Rapides est un milieu humide très diversifié qui présente une grande richesse faunique (poissons, herpétofaune, oiseaux aquatiques et de rivage et mammifères semi-aquatiques). Ce milieu naturel d'intérêt particulier fait déjà l'objet de certaines mesures de protection. Dans le cadre du plan d'action de la présente Politique, des démarches seront entreprises pour assurer la protection adéquate du site.



Le bois Saint-Paul à l'Île des Sœurs constitue un refuge pour plusieurs plantes menacées et vulnérables. Il est fréquenté par une grande variété d'espèces d'oiseaux dont les oiseaux de proie. Ce bois humide et le lac des Battures sont d'importants lieux de reproduction pour l'herpétofaune. Cet espace naturel s'inscrit dans le registre des aires protégées du ministère de l'Environnement du Québec (MENV) tout comme l'héronnière de l'Île-aux-Hérons.

Objectifs de conservation et d'aménagement

- Conserver l'intégrité des écosystèmes.
- Préserver le patrimoine culturel.
- Mettre en valeur le potentiel récréo-touristique.



La falaise Saint-Jacques



Caractéristiques écologiques

Avec le mont Royal, la falaise Saint-Jacques est un site paysager naturel marquant sur l'île de Montréal. Elle est dominée par des peupleraies qui assurent la stabilité des sols. Sa position géographique (située entre le mont Royal et les rapides de Lachine) et sa superficie de plus de 20 hectares en font un lieu stratégique important pour la faune ailée lors des migrations.

Objectifs de conservation et d'aménagement

- Élaborer un plan de protection et de mise en valeur de cet espace en concertation avec les arrondissements concernés.
- Déterminer et réaliser les interventions nécessaires au problème d'érosion de la falaise

En conclusion

La réussite de ce projet de société comporte certaines conditions essentielles qu'il importe, en conclusion, de mettre en relief, à savoir :

- la reconnaissance par tous (citoyens, promoteurs et partenaires) autant de la valeur économique et sociale des milieux naturels que de leur valeur écologique;
- la nécessité du compromis entre deux visions: d'une part, la conservation intégrale et totale des milieux naturels et d'autre part, le développement du territoire sans égard à la protection et la mise en valeur des milieux naturels de grande valeur écologique;
- la collaboration de plusieurs partenaires externes à la Ville dans l'établissement notamment des objectifs de protection et de développement, du cadre réglementaire ainsi que l'arrimage des programmes gouvernementaux;
- la détermination des opportunités de protection et de valorisation des milieux naturels au moment même de l'élaboration des nouveaux projets de développement;
- l'arrimage de toutes les politiques et actions municipales, y compris les programmes de financement, avec la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*;
- l'implication des citoyens et des partenaires de la Ville dans l'élaboration du Plan d'action de la Politique.

En proposant cette *Politique de protection et de mise en valeur du territoire*, Montréal affirme l'importance de ses milieux naturels dans l'aménagement et le développement d'une ville où il fait bon vivre et qui demeure compétitive sur le plan économique.

Remerciements

Monsieur Gérald Tremblay
Maire de Montréal

Comité de direction de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels

- **Alan DeSousa**, membre du comité exécutif, responsable du développement économique et du développement durable, responsable de l'élaboration de la Politique
- **Helen Fotopulos**, membre du comité exécutif, responsable du mont Royal, des espaces verts et bleus, des parcs et des Muséums nature de Montréal, responsable de la mise en œuvre de la Politique
- Jacques Cardinal, maire de l'arrondissement de L'Île Bizard—Ste-Geneviève—Ste-Anne-de-Bellevue
- Stéphane Harbour, membre du comité exécutif, responsable de l'aménagement du territoire, urbanisme et architecture
- Robert Libman, maire de l'arrondissement Côte-St-Luc—Hamstead—Montréal-Ouest
- Cosmo Maciocia, membre du comité exécutif, responsable de l'habitation
- Monique Worth, mairesse d'arrondissement, arrondissement de Pierrefonds—Senneville
- Anne-Marie Parent, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Beaconsfield—Baie-d'Urfé
- Jean-René Marchand, conseiller politique – Développement économique et développement durable
- Lynn Duranceau, conseillère politique – mont Royal, espaces verts et bleus, parcs et Muséums nature de Montréal
- Michel Lincourt, conseiller politique - Aménagement du territoire, urbanisme et architecture
- Rachel Laperrière, directrice générale adjointe, Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie
- Pierre Bouchard, directeur, Direction des sports, des parcs et des espaces verts
- Chantal Gagnon, directrice, Direction de l'environnement
- Céline Topp, directrice, Direction du développement urbain

Coordination

Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie
Direction des sports, des parcs et des espaces verts

Équipe de pilotage – milieux naturels – Direction des sports, des parcs et des espaces verts

- Christiane Desjardins, conseillère en aménagement
- Michel Devoy, chef de division et coordonnateur de la Politique
- Patricia Di Genova, conseillère en aménagement
- Jacques Gilbert, agent technique
- Daniel Groulx, chef de section

- Daniel Hodder, conseiller en aménagement - chef d'équipe et coordonnateur de la Politique
- Martial Larose, chef de division
- Pauline Lavoie, dessinatrice
- Pierre Legendre, conseiller en aménagement
- Michèle Messier, conseillère en immobilier
- Gaétan Michaud, agent technique en urbanisme
- Claude Thiffault, conseiller en aménagement - biologiste

Groupe expert sur les écoterritoires

- Liliane Breault, architecte paysagiste
- Daniel Chartier, architecte paysagiste
- Paul-André Cloutier, architecte paysagiste
- Sylvie Comtois, conseillère en planification - biologiste
- Guy Deschamps, conseiller en planification - biologiste, responsable RSMA
- Denis Fournier, agent technique – aménagement de la faune
- Marie-Claude Massicotte, architecte paysagiste
- Pierre-Émile Rocray, ingénieur forestier
- Monique Tessier, conseillère en aménagement
- Andrée Turenne, conseillère en aménagement

Précieux collaborateurs

- L'Office de consultation publique de Montréal
- Conseil du Patrimoine de Montréal, présidé par madame Louise Letocha
- Direction d'aménagement urbain et service aux entreprises des arrondissements où sont situés les écoterritoires
- Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Division des politiques et du plan d'urbanisme et Division de la réglementation
- Service des infrastructures, du transport et de l'environnement : Direction de l'environnement
- Conservation de la Nature Canada
- Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie : Division de la planification et de l'aménagement et Division de la gestion des grands parcs
- Ministère de l'Environnement du Québec
- Ministère des Transport du Québec
- Délégation du Sommet de Montréal présidé par monsieur Patrick Asch
- Centre de droit en environnement
- Hubert Reeves, astrophysicien, membre d'honneur de l'Institut québécois de la biodiversité

Des remerciements particuliers s'adressent à quelque trois cents personnes ayant participé à la consultation publique et les nombreux groupes ayant déposé un mémoire

Principaux participants aux comités reliés aux écoterritoires

Malaka Ackaoui, Williams Asselin Ackaoui et associés inc.
Tristant Aubel, Groupe LaSalle
Claude Beaulac, Municonsult
Luc Bergeron, Comité ZIP Ville-Marie
Jeanine Bergeron, Ministère des Transports du Québec
Patrice Boileau, arrondissement Beaconsfield - Baie d'Urfé
Joël Bonin, Conservation de la nature - Canada
André-Martin Bouchard, Strate environnement
Liliane Breault, arrondissement Villeray—
Saint-Michel—Parc extension
Christine Caillé, Direction du développement urbain
Anne Castonguay, arrondissement L'Île-Bizard—
Sainte-Genève—Sainte-Anne-de-Bellevue
Denis Chabot, arrondissement Beaconsfield—Baie d'Urfé
Jacques Chan, arrondissement Pierrefonds—Senneville
Lise L. Chandonnet, arrondissement Rivière-des-Prairies—
Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est
Monique Charest, Ministère des Transports du Québec
Paul-André Cloutier, Direction des sports, des parcs et des
espaces verts
Jean-Paul Collinge, arrondissement L'Île-Bizard—
Sainte-Genève—Sainte-Anne-de-Bellevue
Sylvie Comtois, Direction des sports, des parcs et des espaces
verts
Stéphane Conant, Direction du développement urbain
Ava L. Couch, arrondissement Mont-Royal
Luc Couillard, Direction du transport et de la voirie
Frédéric Coursol, botaniste
Anne Desautels, Direction des sports, des parcs et des
espaces verts
Guy Deschamps, Direction de l'environnement
Louis R. Desjardins, Arrondissement Anjou
Bernard Despots, Direction de l'habitation
Alain Dupuis, Allogio construction
Jean-Pierre Filiatrault, Ministère de l'Environnement du Québec
Christine Fliesen, Aéroports de Montréal
Annie Fortier, arrondissement Dorval
Denis Fournier, Direction des sports, des parcs et des espaces
verts
Manuela Franco, arrondissement Rivière-des-Prairies—
Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est
Marie-France Frigon, arrondissement Rivière-des-Prairies—
Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est
Jacques Goudreau, arrondissement Montréal-Nord
Gianni Grilli, projet Val-des-Bois
Claude Héroux, arrondissement Anjou
Sylvie Houde, Ministère de l'Environnement du Québec
Claude Juteau, Direction de l'environnement
Fabienne Labouly, arrondissement Pierrefonds—Senneville
Jean-Paul Landry, arrondissement Dorval
Denis Laplante, Technoparc Saint-Laurent
Daniel L'Écuyer, arrondissement Montréal-Nord

Johane Loyer, Conservation de la nature - Canada
Victor Mainville, arrondissement Saint-Laurent
Benoît Malette, Arrondissement Verdun
Serge Malette, Hydro-Québec
Richard Malo, Collège Marie-Victorin
Kim Marineau, consultante en environnement
Yves Marquis, Ministère de l'environnement du Québec
Normand Mathieu, Direction des sports, des parcs et des
espaces verts
Suzie Moreau, arrondissement Rivière-des-Prairies—
Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est
Claire Morissette, Direction du développement urbain
Dang Nguyen, arrondissement Saint-Laurent
Dominique Normandin, Ministère de l'Environnement du
Québec
Anne-Marie Parent, Conseillère de l'arrondissement
Beaconsfield—Baie d'Urfé
Denis Péloquin, Secrétariat métropolitain de mise en valeur
des espaces bleus et verts /CMM
Yves Phaneuf, Agence métropolitaine de Transport
Isabelle Piché, Ministère de l'Environnement du Québec
Louis B. Provencher, arrondissement Ahuntsic—Cartierville
Pierre Renaud, Conservation de la nature - Canada
Daniel Richer, Aéroport de Montréal
Jean Rivest, Ministère de l'Environnement du Québec
Pierre Rochon, arrondissement Pierrefonds—Senneville
Gilles Roy, arrondissement Plateau-Mont-Royal
Lise C. Roy, Direction du développement urbain
Denis Sauvé, Direction des immeubles
Colette Schwartz, consultante en communication
Hélène St-Jacques, Hôpital Rivière-des-Prairies
Carole Tétrault, Groupe Grilli
Sabin Tremblay, arrondissement Rivière-des-Prairies—
Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est
Dany Tremblay, arrondissement Verdun
Stéphanie Turcotte, arrondissement Rivière-des-Prairies—
Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est
Andrée Turenne, Direction des sports, des parcs et des
espaces verts
Diane Vallée, arrondissement LaSalle
Lucie Veillette, Ministère de l'environnement du Québec
Marc Villeneuve, Groupe LaSalle
Centre écologique du grand Montréal
Comité des rapides de Lachine
Conseil régional en environnement de Montréal
Héritage Laurentien
La Coalition verte
Pôle des rapides de Lachine

Équipe de communication

Direction des communications et des relations avec les citoyens :

Natacha Beauchesne, relations avec les médias

Line Morand, production de la publication

Sylvie Ouellette, coordination des communications

Édith Pariseau, soutien à la rédaction

Véronique Aubry, coordonnatrice aux communications, cabinet du maire et du comité exécutif

